

1 "espoir d'une solution"

Le lendemain après-midi, le préfet reçoit les délégués. Il leur fait alors savoir qu'il est chargé (depuis vendredi !...) de rétablir les contacts entre grévistes et direction. Il propose un plan « miracle » aux deux parties : 20 cts tout de suite plus 10 en juillet plus 10 en octobre ! Ce sont les propositions faites par la direction dans sa « lettre individuelle » la semaine dernière : il y a juste 10 centimes qui se sont avancés d'un mois ! Et il demande un vote là-dessus. « S'il n'a pas lieu, pour moi il n'y aura plus de médiation. C'est à chacun de décider si les propositions sont ou ne sont pas acceptables. Si la majorité se prononce en faveur de la reprise du travail, il ne restera qu'à s'incliner ! ». Jannin (Ouest France : 20 avril).

Pour essayer de faire passer la pilule, il ajoute qu'il... ne croit pas à la fermeture. (Merçi patron !)

Les délégués sortent furieux de chez Jannin et convoquent les travailleurs pour le lendemain à 10 heures.

Et le lendemain matin, la presse publie une interview de Dubart qui affirme : « 50 centimes d'un seul coup ? il ne peut en être question, ni même en deux fois... il ne faut pas attendre de concession importante » (Jeudi 20 avril). On verra ça !..

Ainsi la manœuvre apparaît dans toute sa splendeur : l'initiative de Jannin n'est qu'une vulgaire opération électorale visant à démobiliser l'opinion en faisant croire que des négociations sont ouvertes. (Vous voyez bien : là-bas les choses sont en train de s'arranger : ils vont négocier...). En réalité la déclaration de Dubart montre bien ce qu'il en est !

A 10 heures au meeting : Le Faucheur est ferme : « On ne vote pas sur du vide » ; Le Mevel et Daniel (CGT) sont plus ambigus : Le Mevel explique que peut-être finalement, on pourrait considérer que 40 centimes — à condition de les avoir tout de suite — ça ne serait déjà pas si mal...

Daniel rappelle qu'il faut tenir compte de l'opinion de tous les grévistes : c'est un appel déguisé à une consultation des grévistes passifs (comme Pleven venait de la demander la veille) : mais ce passage de son discours se perd dans le brouhaha. Malheureusement la presse et le préfet s'empareront des 40 centimes pour forcer les grévistes à discuter sur un minimum.

Quelqu'un demande un vote : ce n'est qu'un hurlement de tous les présents ! Le Faucheur propose alors d'aller en discuter à la préfecture. Les délégués CGT comme depuis le début se font tirer l'oreille. La manif s'organise et, comme à chaque fois, ils rattrapent le cortège en courant ! Aujourd'hui elle est particulièrement combative pour affirmer le refus des propositions patronales transmises par le préfet.

Jannin ne peut pas nous recevoir immédiatement : on se donne rendez-vous pour 14 heures. L'après-midi, devant le préfet, les délégués CGT réin-

troduiront leur proposition de 40 centimes tout de suite. Non contestée par la CFDT, ça va devenir la coqueluche de toute la presse !.. Enfin ça y est, on entrevoit « l'espoir d'une solution » !

Le télégramme reprend une déclaration de Le Mevel :

« Ce genre de proposition trouverait un large écho auprès du personnel et des discussions valables pourraient alors s'engager ».

Que s'est-il donc passé, pour que les délégués — sans la moindre concession patronale, sans le moindre fait nouveau — proposent eux-mêmes de négocier, sur la base de 40 centimes en réduisant de leur propre chef les revendications des grévistes ?

C'est malheureusement facile à comprendre :

— La direction de la CGT veut en finir avec cette grève qu'elle ne contrôle pas et qui la dépasse. Fait significatif : pendant les 4 jours qu'a duré le congrès CGT qui s'est tenu à ce moment PAS UNE SEULE FOIS ON N'A PARLE DE LA GREVE DU JOINT, alors qu'elle remplissait les colonnes des journaux. C'est pourquoi elle est à l'affût de la moindre occasion d'en finir. Et quand il n'y a pas d'occasion elle est prête à en fabriquer une elle-même.

— La direction de la CFDT a cédé, et elle a accepté de cautionner cette proposition qui sera présentée comme celle des directions syndicales.

Or châtrer soi-même — en cours de grève — une partie de sa revendication, cela ne peut-être interprété que comme un signe de faiblesse. Cela n correspond pas du tout au rapport de forces qui s'est créé dans la lutte (8)

SAINT-BRIEUC COTE D'ARMOR SAINT
LE JOINT FRANÇAIS
Tel. 21 Anif
Le préfet pourra-t-il faire admettre
le compromis proposé par les syndicats :
40 centimes en avril et un rendez-vous en octobre

(8) La preuve en est que le résultat final de la grève dépassera largement cette proposition syndicale de compromis.